

ARSENAL DES MERS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES « GROUPES »

SERVICE GROUPES :

Le service groupes de l'Arsenal des Mers a été conçu pour assurer la réservation et la vente de toutes prestations d'accueil facilitant la démarche du public.

CONDITIONS D'ACCUEIL ET PRISE DE RÉSERVATION :

Les réservations sont obligatoires pour tous les groupes.

Elles garantissent l'obtention de tarifs spécifiques (à partir de 15 personnes) selon les prestations choisies, ainsi qu'une facilité d'accès sur les sites.

Tout groupe n'ayant pas réservé ne peut prétendre aux mêmes conditions.

L'Arsenal des Mers se réserve le droit, en période de forte affluence, de différer l'entrée des groupes qui se présenteraient pour une visite non réservée sur les sites de la Corderie Royale, de l'Hermione, du Musée national de la Marine et de l'Accro-Mâts. Lors de la réservation, le client détermine ses besoins avec le service de réservation. Un devis est alors transmis au client, qui s'engage à le valider par écrit. Le service réservation transmet alors les bons des visites qui confirment et garantissent la réservation.

Sans nouvelle du client à la date butoir fixée par nos services (10 jours avant la date de la visite), l'Arsenal des Mers considérera la réservation comme non confirmée. Elle sera par conséquent annulée et les places remises à la vente.

Pour un confort optimal d'accueil, l'horaire de visite choisi doit être respecté. Tout retard peut donner lieu à une durée de visite réduite, dans le cas d'un retard de plus de 30 minutes, le guide ne pourra plus assurer la visite guidée.

RÈGLEMENT :

Le client s'engage à verser le solde des prestations, le jour de la visite ou après réception de facture.

Les prix correspondant à une prestation sur mesure sont mentionnés dans le courrier de confirmation envoyé par le service réservation.

MODIFICATION :

Toute modification ou annulation d'un contrat par le client devra faire l'objet d'une entente préalable avec le service groupes et ne pourra être prise en considération que si elle est parvenue par écrit (courrier, télécopie, courrier électronique) avant la période décrite plus bas (voir les conditions d'annulations), le jour de réception faisant foi.

Pour toute modification de notre fait, nous nous engageons à informer le plus rapidement possible notre clientèle.

MODE DE PAIEMENT :

Les modes de paiement acceptés sont : chèque (libellé à l'ordre de l'Arsenal des Mers, carte de crédit, virement bancaire ou postal, chèque vacances.

Le paiement par virement bancaire s'effectue selon les modalités inscrites sur les factures.

INDEMNITÉ POUR FRAIS DE RECouvreMENT :

En cas de retard de paiement, des pénalités au taux de 10% pourront être appliquées. En plus de ces pénalités une somme forfaitaire de 40 € sera exigible pour frais de recouvrement.

CONDITIONS D'ANNULATION :

Toute demande d'annulation doit parvenir à l'Arsenal des Mers, par écrit. Toute réservation non annulée au moins 48 heures à l'avance par courrier, fax ou email, pourra entraîner la facturation d'une somme forfaitaire correspondant à 30% du montant total de la visite.

RESPONSABILITÉ CIVILE :

Dès leur entrée à l'intérieur des sites de visite de la Corderie Royale, de l'Hermione, du Musée de la Marine, de l'école de Médecine Navale, du périscope géant, de l'activité Accro-Mâts ou du spectacle nocturne Oceana Lumina, les visiteurs ont obligation de respecter les règles d'hygiène et de sécurité en application de l'espace en question.

Les accompagnateurs de groupes d'enfants sont responsables de la bonne tenue de ces derniers.